

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

URBANISME ET CONSTRUCTION

Aliénation de terrain au profit de M. MOONEN Jean-Jacques

DATE DE CONVOCATION

19 mai 1980

DATE D'AFFICHAGE

19 mai 1980

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

SOUS-PRÉFECTURE

16. DEC. 1980

ROCHEFORT-s/MER (Chte-Mme)

6  
Extrait du Registre des Délibérations  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt  
le vingt trois mai

à 20 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LIS.

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD BOUCHET, BUJARD, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, MAURELLET, PELLETTIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFOUR par M. LIS, BOULAN par M. BROTRÉAU, MONTRON par M. POUMAILLOUX, Mme TACQUET par M. BUJARD.

Absents : MM. POUGET, VIAUD, TETARD.

Monsieur PELLETTIER

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de parcelles de terrain situées immédiatement derrière la Zone Commerciale rue Antoine de Lavoisier.

M. MOONEN Jean-Jacques, Président Directeur Général de la SO DIS ROY des Etablissements LECLERC rue Antoine de Lavoisier à ROYAN vient de manifester son intention de solliciter l'aliénation, à son profit, d'une parcelle de terrain cadastrée Section CI lieu-dit "La Grande Pièce", pour une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>, sur laquelle il envisage la réalisation de parkings supplémentaires nécessaires à son activité commerciale. Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé qui a accepté par promesse d'achat en date du 12 Mai 1980, le prix de cession fixé à 45 F. Hors Taxes le m<sup>2</sup>, frais de Géomètre et de Notaire à sa charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur

Vu les plans des lieux et parcellaires

Vu la promesse d'achat souscrite par M. MOONEN Jean-Jacques le 12 Mai 1980

Vu l'avis favorable émis par la Direction des Services Fiscaux de la Charente-Maritime

Vu les avis favorables émis par les Commissions Municipales "Finances" "Urbanisme et Construction, Equipement et Environnement Travaux" réunies respectivement les 14 et 20 Mai 1980

Considérant l'intérêt que présente pour la ville la réalisation de nouveaux parkings autour des Etablissements LECLERC

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'acte de vente objet de l'aliénation au profit de M. MOONEN Jean-Jacques demeurant rue Antoine de Lavoisier à ROYAN, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> cadastrée Section CI au lieu-dit "La Grande Pièce" moyennant le prix unitaire de QUARANTE CINQ Francs (45 F.) Hors Taxes le m<sup>2</sup> soit un prix global et forfaitaire de DEUX CENT VI CING MILLE Francs (225.000 F.) Hors Taxes qui sera réglé comptant la signature de l'acte authentique à intervenir.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Maître PAGEOT, Notaire à ROYAN
- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du Budget Primitif 1980 chapitre 980 article 2101.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre MM. les Membres Présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



DIRECTION  
DES SERVICES FISCAUX  
DE LA CHARENTE-MARITIME

16, rue de l'Escale  
17021 LA ROCHELLE CEDEX

Tél. : 41-13-11

LA ROCHELLE, le 1 SEPT. 1980

5

F.D.  
RC n° 1058



LE DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX

à

Monsieur le Maire

17205 - ROYAN -

=====

O B J E T : Projet d'aliénation d'un terrain sis dans la Z.A.E.C.

REFERENCE : Lettre du 29 juillet 1980. Services Techniques PP/EN  
n° 341.

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la valeur vénale d'une parcelle de terrain, cadastrée section CI (en cours de numérotage) d'une superficie de 5000 mètres carrés, sise à ROYAN, lieudit "La Grande Pièce" desservie par un chemin aboutissant à la rue Edouard Branly, dans la Z.A.E.C., appartenant à la Ville de ROYAN, qui envisage son aliénation au profit de M. MOONEN.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur vénale actuelle de ce terrain peut être déterminée sur la base d'une valeur unitaire de 30 francs le mètre carré, soit une valeur globale de 30 F x 5 000 = 150 000 francs.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P/Le Directeur des Services Fiscaux,  
Le Directeur Divisionnaire des Impôts,

H. COUSIN



VILLE DE ROYAN

URBANISME &amp; CONSTRUCTION

ZONE COMMERCIALK

PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné, MOONEN Jean-Jacques, P.D.G. de la SO.DIS.ROY des Etablissements LECLERC, Zone Commerciale, rue Antoine DE LAVOISIER

Prends l'engagement par les présentes d'acquérir à l'amiable à la Ville de ROYAN une parcelle de terrain dans la Zone Commerciale rue A. DE LAVOISIER, cadastrée section CI, au lieudit La Grande Pièce, pour une superficie d'environ CINQ MILLE METRES CARRES (5000m<sup>2</sup>) au prix unitaire de QUARANTE CINQ FRANCS (45 F.) le mètre carré hors taxes.

Accepte ladite acquisition moyennant le prix global et forfaitaire de DEUX CENT VINGT CINQ MILLE FRANCS (225.000 F.)

M'engage à payer ladite somme comptant, à la signature de l'acte authentique à intervenir et prendre en charge les frais et honoraires du notaire et du géomètre.

FAIT EN CINQ (5) EXEMPLAIRES.

ROYAN, le 12 MAI 1980

VU

pour être annexé à la délibération  
du 23 MAI 1980

exécutoire (Art. 46 du CAC).

Rochefort, le 16 DEC. 1980

Le Sous-Préfet,



*[Handwritten signature]*

Vu et accepté

*[Handwritten signature]*

Pour le Maire  
Adjoint Délégué

André LACHAUD

DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

-----  
ZONE COMMERCIALE

-----  
ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. MOONEN J. J.

-----  
ETAT PARCELLAIRE.  
-----

VU



pour être annexé à la délibération  
du 23 MAI 1980

exécutoire (Art. 46 du CAC).

Rochefort, le 16 DEC. 1980

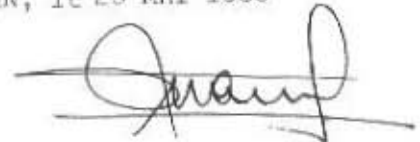
Le Sous-Préfet,



ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE ENSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Licudit		
CI	en cours	Derrière le Pont	5000m <sup>2</sup>	VILLE DE ROYAN

Dressé par l'Ingénieur de la Ville soussigné  
ROYAN, le 23 MAI 1980



J. PERAUDEAU.

DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ZONE COMMERCIALE

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. MOONEN J. J.

PLAN DE SITUATION

(Echelle : 1/5000e)

Maire  
Délégué  
André LACHAUD



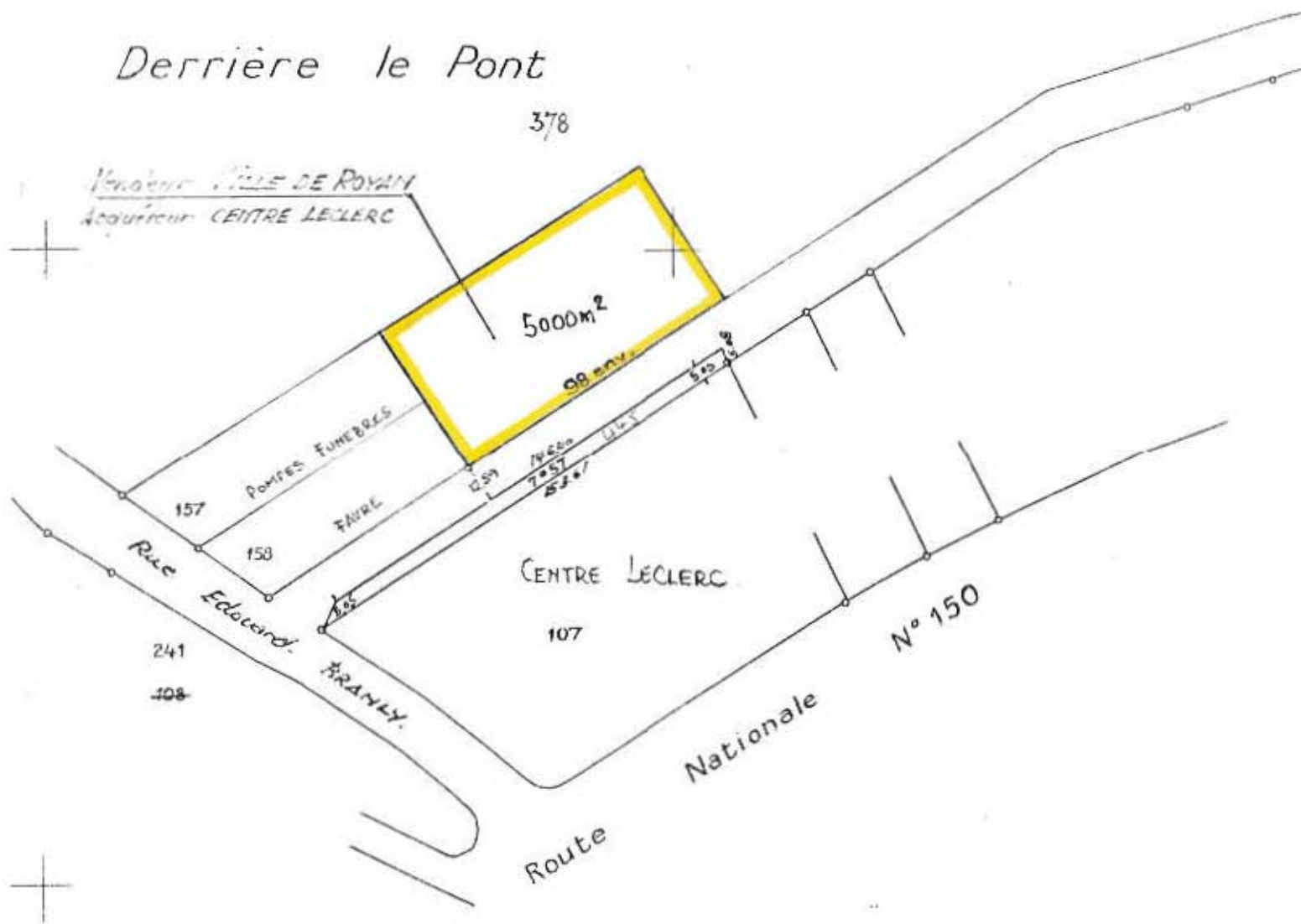
COMMUNE  
de Royan  
Section C1  
44° Feuille  
Echelle : 1/2.000

REFECTION

anc. Mod. 30 Cad.  
(Sect. 1970)

N° d'ordre du document d'arpentage	} à modifier (1) sans chang' (1)
Tableau d'assemblage	

Derrière le Pont



Extrait du plan minute établi  
- par le Bureau du Cadastre (1),  
- par un personne agréée dans  
les bureaux du Cadastre (1),  
- d'après le registre de constatation  
des droits.  
Cochet du Service d'origine:

**Certification**  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3), a été établi  
- d'après les indications qu'ils ont fournies au bureau (1),  
- en conformité d'un piquetage qu'ils ont effectué sur le terrain (4),  
- d'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie originale, dressé le 30.05.80  
par M. Ch. LARQUE, géomètre à Royan (1)

Document d'arpentage dressé  
par M. Ch. LARQUE,  
Géomètre Expert  
à Royan  
Date: 30.05.80  
Signature

A Royan, le 30.05.80

DES GÉOMÈTRES  
Charles LARQUE  
Géomètre Expert  
à Royan



DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
**VILLE DE ROYAN**

URBANISME & CONSTRUCTION

----

ZONE COMMERCIALE

----

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. MOONEN J.J.

----

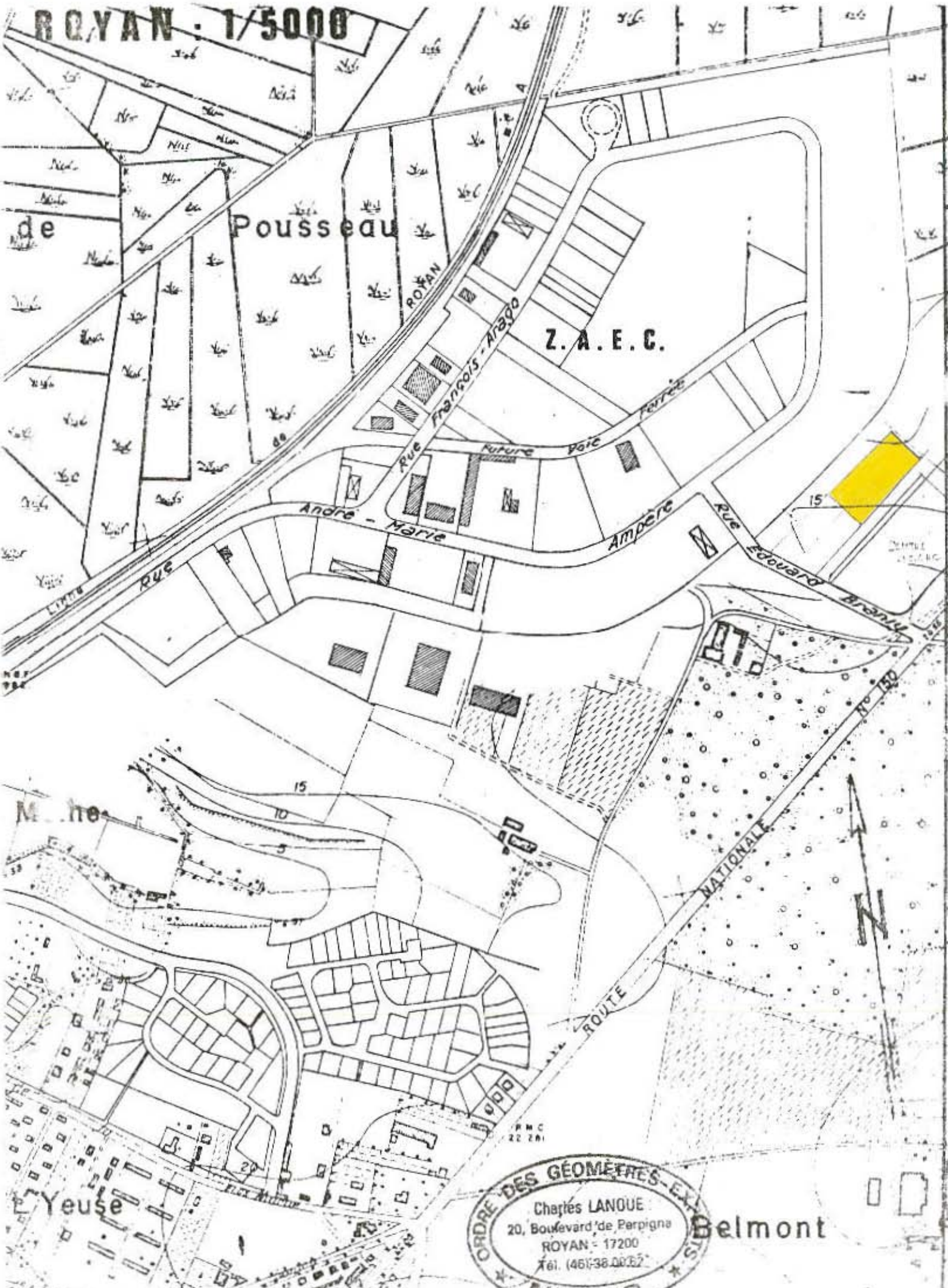
PLAN DE MASSE  
(Echelle : 1/2000)

----

Pour le Maire  
Le Maire Délégué  
  
André LACHAUD



ROYAN : 1/5000



de Pousseau

Z. A. E. C.

Rue François-Arago

Rue Ampère

Rue Edouard Branly

ROUTE NATIONALE N° 130

M. ne

Yeuse

ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS  
Charles LANGUE  
20, Boulevard de Perpigne  
ROYAN - 17200  
Tél. (46) 38.00.32  
N° 772

Belmont